

LE RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

Refonder l'éducation culturelle scientifique et artistique

La situation est aujourd'hui défavorable. L'éducation culturelle – qui inclut la culture artistique et la culture scientifique – a connu de nombreuses initiatives tant nationales que locales, mais les résultats ne sont pas ceux escomptés.

Depuis 2008, le ministère de l'éducation nationale a introduit un nouvel enseignement d'histoire des arts dans les programmes et encourage le développement des pratiques artistiques, à la fois dans et hors de l'École. Le diplôme national du brevet intègre une épreuve orale sanctionnant cet enseignement. Trois axes de développement ont été définis : l'accompagnement éducatif, l'augmentation du nombre de classes à horaires aménagés et l'accroissement de l'offre hors de l'École, notamment par la concertation avec les collectivités territoriales. Le ministère incite les établissements à favoriser la rencontre avec les artistes et les œuvres et la fréquentation des lieux culturels pour tous les élèves.

Le bilan de ces initiatives est cependant mitigé.

Si l'introduction de l'enseignement d'histoire des arts a eu pour effet de renforcer la part des savoirs académiques dans les enseignements artistiques, la pratique artistique a reculé.

Les classes à projet artistique et culturel ont perdu la moitié de leurs effectifs en trois ans. Les classes à horaires aménagés ne concernent, elles, que 467 écoles et collèges. Les résidences d'artistes, enfin, ont impliqué un peu moins de 700 établissements en 2010-2011, et les partenariats avec les festivals concernent encore peu d'élèves.

Les dispositifs développés par les académies s'appuient généralement sur des partenariats entre le ministère de l'éducation nationale et les collectivités locales, et plus particulièrement les régions. Plus d'un million d'élèves en bénéficient, mais le bilan de ces initiatives est difficile à évaluer au plan national. Les conventions de partenariat avec les régions sont cependant très inégalement développées : en 2011, le pilotage territorial de l'éducation artistique et culturelle reposait dans 21 académies sur une convention avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), dans cinq académies seulement sur une convention avec la région et dans sept autres sur une convention tripartite entre l'éducation nationale, la DRAC et la région. Enfin, le partenariat avec les conseils généraux et les communes n'obéit pas non plus à une politique clairement établie. 43 conventions ont été signées avec des conseils généraux, et 108 avec des municipalités.

La situation de l'éducation à la culture scientifique et technique n'est pas plus satisfaisante. De nombreux acteurs associatifs ou institutionnels tels Universcience, les centres de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI), la Main à la pâte, Sciences à l'École...

promouvent de multiples projets, mais leur action reste trop peu visible. Le « plan pour l'enseignement des sciences », lancé en 2011, a donné jusqu'à aujourd'hui des résultats peu satisfaisants.

Développer la culture à et par l'École

L'éducation culturelle peut être un puissant vecteur d'intégration sociale et de lutte contre les inégalités. C'est pourquoi elle doit faire l'objet d'une ambition nationale renouvelée et cohérente. Il s'agit de faire en sorte que chaque élève puisse bénéficier d'un véritable parcours culturel, de l'école au lycée. Ce parcours pourrait simultanément intégrer l'enseignement et la pratique artistiques, de manière à agir au mieux en faveur des publics qui n'auraient pas accès autrement aux œuvres et aux pratiques culturelles. Par sa richesse patrimoniale et artistique, la France dispose en effet d'avantages uniques sur lesquels l'École peut et doit s'appuyer et qu'elle peut enrichir en retour. Cette ambition doit aussi faire sa part aux sciences et aux techniques, car la culture scientifique et technique fait partie intégrante de la culture.

Conforter un partenariat fort « éducation-culture-territoires »

Une politique d'éducation artistique et culturelle ambitieuse devrait reposer sur un partenariat fort entre l'éducation nationale et les collectivités territoriales – en particulier les régions – afin de coordonner leurs actions et de mettre en synergie leurs capacités et leurs savoir-faire, dans leurs champs de compétence respectifs. Il est également nécessaire de travailler à une complémentarité des interventions : celles des enseignants dans l'École d'une part, celles des intervenants extérieurs - artistes, professionnels, chercheurs... - qui se déplacent dans l'École d'autre part. Enfin, il importe de promouvoir une meilleure utilisation de toutes les ressources : celles de l'État bien entendu, mais aussi celles de tous les acteurs culturels présents sur les territoires - musées, conservatoires, écoles de danse et de musique, théâtres, associations de culture et d'éducation populaire, compagnies artistiques, institutions de recherche, CCSTI, écomusées... - pour donner accès à la connaissance et à la pratique de toutes les formes d'art et de création.

Quels modes de collaboration envisager entre l'École, les institutions culturelles et les collectivités locales ? Comment améliorer la complémentarité entre les actions des enseignants et celles des intervenants extérieurs à l'École ?

Mettre les disciplines « en culture »

Pour que la culture contribue à la réussite des élèves dans sa relation avec l'École, les disciplines doivent « faire sens » pour les élèves, par une pertinence tirée de la prise en compte du vécu et de l'environnement des jeunes, de leur culture propre, sans pour autant perdre de vue l'objectif d'une culture commune qui les rassemble en dépassant les vécus individuels. C'est le sens de la « mise en culture » des disciplines, qui a des conséquences pédagogiques importantes dans un objectif de réussite de tous au sein d'une culture commune.